



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Fédérale des Activités Athlétiques
14 rue de Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX
Téléphone : 01.49.42.23.64 - Télécopie : 01.49.22.23.60
e-mail : athletisme@fsgt.org
Site : www.fsgt.org et cf2a.wordpress.com



CHAMPIONNAT de FRANCE F.S.G.T. par EQUIPES Mémorial Maurice BAQUET



Dimanche 08 Octobre 2017
Stadium Aldebert Valette - AUBY

Maurice BAQUET...

sa VIE



La vie de Maurice Baquet s'identifie étroitement à la naissance, au développement du sport français moderne.

Né le 10 mars 1897, Maurice Baquet était le symbole de l'honnêteté et du courage. L'affection profonde qu'il portait aux enfants et aux jeunes n'avait d'égale que son incommensurable bonté. Sa jeunesse de corps et d'esprit faisait l'admiration de tous. Un enthousiasme débordant, une activité extraordinaire, une compétence reconnue internationalement étaient les caractéristiques fondamentales de son attachante personnalité.

Ancien moniteur chef à l'Ecole Normale de Gymnastique militaire de Joinville-le-Pont, entraîneur national à la Fédération Française d'Athlétisme et chargé de la préparation olympique des Jeux en 1936, élément déterminant de la réorganisation du sport polonais après la première guerre mondiale, chargé de la préparation sportive à la Fédération Française de Football, il fut en tout point un éducateur et un animateur remarquable.

Venu au Professorat d'Education Physique, il enseigne au Lycée Hoche à Versailles, au Lycée Buffon à Paris et accepte avec beaucoup de réticences, étant donné sa grande modestie, la direction technique de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique en 1935. A la Libération, il devient directeur technique de l'Institut National des Sports. Tels sont les postes officiels qui ont jalonné une carrière qui l'a mené aux quatre coins de l'Europe.

Prêtant bénévolement son concours à la Fédération depuis 1935, il y adhéra définitivement dix ans plus tard, alors qu'il savait parfaitement qu'il mettait ainsi en cause sa quiétude personnelle. Il participa au Cours Supérieur d'Education Physique de l'Université organisé au Lycée Michelet en 1933, sa participation désintéressée, enthousiaste, aux cours d'Educateurs sportifs que notre Fédération organisait dans la vieille Maison des Syndicats, de l'avenue Mathurin-Moreau.

Pourquoi ne pas dire encore son désintéressement total quand il fut appelé à prendre de hautes responsabilités à l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique, dans les locaux provisoires du boulevard Jourdan.

Jamais, Maurice Baquet n'a reculé devant les tâches les plus rudes, les plus difficiles, apparemment les plus insurmontables, excluant toujours de ses démarches toute préoccupation d'ordre personnel.

C'était un homme de devoir.

Le mot de la Commission des Hauts de France



A nouveau un challenge Maurice BAQUET d'Athlétisme à AUBY !

Il faut le dire, ce n'est pas la 1^{ère} fois que le Club de l'abeille de l'AUBY AC, cher à Michel DUJARDIN, va accueillir ce Championnat d'Athlétisme Piste par Equipes sur le magnifique Stade LADOUMEGUE, avec le support de la municipalité.

Le Challenge Maurice BAQUET, c'est tout une histoire de la FSGT avec ses valeurs, ses pratiques innovantes, sa spécificité Omnisport, sa solidarité entre participants et sa convivialité. Malgré les ans qui passent, la Commission Fédérale des Activités Athlétiques FSGT maintient le cap de réunir les élites et aussi des clubs à effectif réduit ou moins "athlétisme" L'essentiel c'est de vivre de bons moments.

Le Comité du Nord en sera cette année 2017 à son 3^{ème} Championnat Fédéral FSGT, après le Cross à Sin le Noble et la Route à Saultain. On peut dire heureusement que les Nordistes sont là (mais les autres régions ont aussi de ces Championnats, puisque l'Athlé en comporte une dizaine !) Nous accueillons volontiers, nous y mettons notre cœur, même si ce n'est pas toujours parfait ! (Merci aux clubs de comprendre, il faut excuser de possibles couacs !). D'ailleurs, il suffit d'être organisateur d'un championnat fédéral pour constater que ce n'est pas facile.

Félicitations déjà au club d'AUBY, au comité du Nord et à sa Commission Athlétisme pour leur travail en vue de ce 8 Octobre 2017. A noter que le Comité 59 organisera la veille, à Auby aussi, la Journée Sports Pour Tous, chère à Pierre CUCHEVAL, ancien Président du Comité 59, aubygeois et judoka.

Nous soulignons le travail de la Commission fédérale des Activités Athlétiques qui doit gérer tous ces Championnats fédéraux et bien d'autres choses. La CFAA est un rouage essentiel et Chantal SCHNEIDER BESSON, notre coordinatrice, ne nous démentira pas

Alors, ce 8 Octobre, nous recevrons avec plaisir les clubs de Nationale 1 et 2. Et si les meilleures équipes gagneront, honneur aux autres équipes aussi. Il est sûr que ce sera une belle lutte sportive... On ajoutera que normalement, il fait beau à Auby !

Ici, en ce mois de Juin, nous avons une pensée pour les bénévoles qui organisent le 17, la Montée du Puy de Dôme et pour nos amis de l'Orne qui organisent leur 1^{er} Championnat de France FSGT d'Athlétisme Piste à ALENCON, les 24/25 juin.

En tout cas " bienvenue dins 'chnord, comme in dit ichi, dins not patois CHTI" !

Nous aurons sans doute l'occasion de vous revoir en 2018.

Pour le Comité 59 et sa Commission Athlétisme :
Jean Marie PIWON, Co-président du 59



Informations

CATÉGORIES D'AGE

Les catégories d'âge de la saison sportive en cours 2017/2018 débutent au 01 septembre pour la FSGT et sont les suivantes...

MINIMES	né(e)s en 2003-2004
CADETS	né(e)s en 2001-2002
JUNIORS	né(e)s en 1999-2000
SENIORS 1/2	né(e)s de 1979 à 1998
VÉTÉRANS 1/2/3/4/5	né(e)s en 1978 et avant

ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être réalisés **sur les formulaires joints** au présent dossier et doivent obligatoirement être accompagnés de leur règlement. Toutes les équipes doivent s'engager, même celles classées l'année précédente.

- ☛ **Nationale 1 = 30,00 € par équipe**
- ☛ **Nationale 2 = 25,00 € par équipe**

ÉPREUVES

La réglementation du **Mémorial Maurice BAQUET** est celle de la saison 2017. Elle a été faite pour permettre à un maximum d'équipes de participer et d'être classées.

NATIONALE 1 **18 épreuves + 1 relais** = Formation d'une équipe complète avec **10 athlètes**

NATIONALE 2 **14 épreuves + 1 relais** (on enlève le 200 m, le 110/100 haies, le 800 m, le 3000 steeple) = Formation d'une équipe complète avec **7 athlètes**

Un seul athlète par épreuve. Un athlète, selon sa catégorie d'âge, est autorisé à faire deux épreuves plus le relais.

MASCULINS	100 – 200 – 400 – 800 – 1500 – 3000 – 110 haies – 400 haies – 3000 Steeple – 3000 Marche – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Perche – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Relais 5+4+3+2+1
FÉMININES	100 – 200 – 400 – 800 – 1500 – 3000 – 100 haies – 400 haies – 3000 Marche – Hauteur – Longueur – Triple Saut – Perche – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Relais 5+4+3+2+1

Épreuves autorisées... Les épreuves du programme sont celles des séniors 1

- ☛ Les minimes sont exceptionnellement autorisés (pour compléter une équipe) à concourir sur :
100 – 800 – 3000 – 3 km marche – les 4 sauts + relais
- ☛ Les cadets : 100 – 200 – 800 – 1500 – 3000 – 3 km marche - + les 4 sauts + 2 lancers légers (javelot et disque) + relais
- ☛ Les juniors, seniors et vétérans peuvent participer à toutes les épreuves.

► **Tout manquement à ce règlement entrainera la disqualification de l'athlète**

CONSTITUTION des POULES

Deux poules sont mises en place :

- ⇒ une poule "NATIONALE 1" de six équipes
- ⇒ une poule "NATIONALE 2" de six équipes ou plus

Il ne peut y avoir deux équipes d'un même club en Nationale 1. La constitution des poules est faite à partir des résultats du Mémorial Maurice BAQUET de l'année précédente.

COMPOSITION des POULES après les RESULTATS de SAINT DENIS 2016

FEMININES - POULE NATIONALE 1	MASCULINES - POULE NATIONALE 1
1. ES STAINS	1. SAINT DENIS US
2. ACM AUBERVILLIERS	2. ES STAINS
3. BLANC MESNIL SA	3. USMA SAINT OUEN
4. SAINT DENIS US	4. ASG BAGNOLET
5. USMA SAINT OUEN	5. BLANC MESNIL SA
6. TREMBLAY AC	6. ACM AUBERVILLIERS

FEMININES - POULE NATIONALE 2	MASCULINES - POULE NATIONALE 2
1. AUBY AC	1. AUBY AC
2. ASG BAGNOLET	2. FSGT 61
3. ACM AUBERVILLIERS 2	3. TREMBLAY AC
4. CS BRETIGNY	4. MA SAINT CYR
5. USMA SAINT OUEN 2	5. CS BRETIGNY
	6. ASG BAGNOLET 2
	7. SAINT DENIS US 2
+ TOUTES LES NOUVELLES EQUIPES	+ TOUTES LES NOUVELLES EQUIPES



RÉCOMPENSES

Nationale 1 Masculins et Féminines	☺ CHALLENGE remis à titre définitif à l'équipe classée 1ère ☺ médaille d'OR et maillot de CHAMPION de France FSGT à chaque membre de l'équipe classée 1ère ☺ médaille d'ARGENT à chaque membre de l'équipe classée 2ème ☺ médaille de BRONZE à chaque membre de l'équipe classée 3ème ☺ COUPE aux deuxième et troisième équipes
Nationale 2 Masculins & Féminines	☺ COUPE à chacune des trois premières équipes

RÉCOMPENSE CLASSEMENT MIXTE FEMMES & HOMMES

Ce classement s'effectue dans les poules "Nationales 1 et 2". Il faut au moins 3 clubs présents femmes et hommes dans chaque poule. Le nombre de points est l'addition des classements femmes et hommes dans chaque poule. Les 3 premiers clubs de chaque poule sont récompensés.

MONTÉES & DESCENTES

La poule NATIONALE 1 (hommes et femmes) devant être constituée de 6 équipes, les montées et descentes seront adaptées en tenant compte de la règle suivante :

Nationale 1 L'équipe classée 6^{ème} descend en Nationale 2

Nationale 2 L'équipe classée 1^{ère} monte en Nationale 1



Rappel

Une équipe 2 ne peut monter en N1 si l'équipe 1 du club s'y maintient.

ATTENTION... PRENEZ NOTE...

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit avoir été enregistrée au siège du comité d'appartenance et de la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de **la licence omnisports de la saison en cours, validée année civile (2017) ou saison sportive (2017/2018)**. A tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. peuvent demander la présentation de la licence, dûment qualifiée et revêtue d'une photographie d'identité.
- **Le club doit être en règle** de tous les aspects **administratifs et financiers**.
- **Le droit d'engagement doit obligatoirement être joint à l'engagement** (chèque à l'ordre de la F.S.G.T.). Pour les clubs qui n'auront pas réglé LEUR ENGAGEMENT, leurs équipes ne pourront pas participer à ce championnat.
- Les athlètes doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club ou du comité** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être porté **lors de la remise des récompenses**.
- **En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.), la CF2A se réserve le droit de modifier et/ou d'adapter ses réglementations et/ou horaires des épreuves. Les clubs, athlètes et officiels concernés seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.**

- Pour démarrer la compétition à l'heure, nous demandons aux clubs de nous envoyer leur composition d'équipe au minimum 15 jours avant le mémorial. Les clubs pourront nous donner les modifications le jour-même à leur arrivée.

LISTE des HÉBERGEMENTS

HÔTEL FORMULE 1	CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR - 59128 FLERS EN ESCREBIEUX 08 91 70 52 36
HÔTEL PREMIÈRE CLASSE	RUE ROBESPIERRE - 59953 CUINCY - 08 92 70 71 58
HÔTEL B AND B	RUE BLONDEL - 59953 CUINCY 0892788039 - 08 92 78 80 39
HÔTEL PREMIÈRE CLASSE	RUE DE BEAUMONT - 62950 NOYELLES-GODAUT - 03 21 76 03 44
HÔTEL B AND B	RUE DE BEAUMONT - 62950 NOYELLES-GODAUT - 08 92 78 80 53
HÔTEL ACE	RUE DE BEAUMONT - 62950 NOYELLES-GODAUT - 03 21 79 79 00
HÔTEL CAMPANILE	ROUTE DE BEAUMONT - 62950 NOYELLES-GODAUT - 03 21 76 26 26
HÔTEL CERISE	ROUTE DE BEAUMONT - 62950 NOYELLES-GODAUT - 03 21 80 77 76
EXPRESS HÔTEL	ROUTE DE BEAUMONT - 62950 NOYELLES-GODAUT - 03 21 75 75 15
INTER HÔTEL	ROUTE DE BEAUMONT - 62950 NOYELLES-GODAUT - 03 21 13 85 85

MOYENS d'ACCÈS

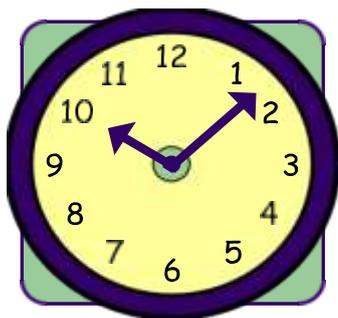
Par la route : A1 direction Lille puis A21 direction Douai - sortie 20 AUBY
Gare la plus proche : DOUAI

ACCUEIL

- ▶ **PARKING OBLIGATOIRE** : en face du Stadium (rue Lebas) accès zone industrielle
- ▶ **SECRETARIAT** : Salle Polyvalente du Stadium
- ▶ **VESTIAIRES** : Hommes N° 1 et 2 - Femmes N° 3 et 4
 - *Ne rien laisser dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol*
 - *Respect des lieux : toutes dégradations constatées seront suivies d'une plainte*
- ▶ **SÉCURITÉ** :
 - *Il sera fait appel aux sapeurs pompiers en cas d'urgence*
 - *Merci aux clubs de prévoir leur pharmacie*
- ▶ **RESTAURATION** :
 - *buvette, frites, sandwiches, hot dog....*



PROGRAMME HORAIRE



→ 09H30

- Ouverture du Secrétariat
- Formation du Jury
- Modification des compositions d'équipes
- Dépôt des licences pour contrôle

→ 10H15

- Ouverture de la compétition

POUR DÉMARRER LA COMPÉTITION A L'HEURE, NOUS DEMANDONS AUX CLUBS DE NOUS ENVOYER LEUR COMPOSITION D'ÉQUIPE 15 JOURS AVANT LE MÉMORIAL.

LES CLUBS POURRONT NOUS DONNER LES MODIFICATIONS LE JOUR-MÊME À LEUR ARRIVÉE.

10H30	3000 marche F (**)	10H30	Poids M (***) 7 kg Disque F (***) 1 kg Javelot M (***) 800 g Longueur M (***)
11H00	3000 marche M (**)	11H00	Hauteur F (***)
11H30	400 m haies M 0,91m (N1/N2) 400 m haies F 0,76 m (N1/N2)	11H00	Perche F et M (N1-N2)
11H50	400 m M (*) 400 m F (*)	12H00	Longueur F (***) Disque M (***) 2 kg
12H00	800 m M (N1) 800 m F (N1)		
12H20	1500 m M (**) 1500 m F (**)		
COUPURE			
13H15	200 m M (N1) 200 m F (N1)	13H15	Hauteur M (***) Poids F (***) 4 kg Javelot F (***) 600 g
13H45	3000 m F (**)	13H45	Triple Saut M (***) Marteau M (N1-N2) 7 kg (a)
14H00	3000 m M (**)		
14H15	110 m haies M (N1) 1,06 m		
14H30	100 m haies F (N1) 0,84 m		
15H00	100 m M (*) 100 m F (*)	15H30	Triple Saut F (***) Marteau F (N1-N2) 4 kg
15H45	3000 m steeple M (N1)		
16H15	Relais 500+400+300+200+100 masculins puis féminines		
16H30	Proclamation des résultats et remise des récompenses		

(*) une série par poule N1 puis N2

(**) une course N1 – N2

(***) un concours N1 – N2

Commission Fédérale des Activités Athlétiques de la FSGT
Composition Équipe FÉMININE – Mémorial M. BAQUET 08/10/2017 - AUBY

CLUB ou COMITE _____

Responsable de l'équipe (NOM - email - Téléphone) _____

Equipe n° _____

N1

N2

ÉPREUVE	NOM	PRÉNOM	Né(e) aaaammjj	Licence FSGT
100 mètres				
200 mètres <small>sauf en N2</small>				
400 mètres				
800 mètres <small>sauf en N2</small>				
1500 mètres				
3000 mètres				
100 haies <small>sauf en N2</small>				
400 haies				
Marche (3.000)				
Hauteur				
Longueur				
Triple Saut				
Perche <small>sauf en N2</small>				
Poids				
Disque				
Javelot				
Marteau <small>sauf en N2</small>				
Relais 500 m				
Relais 400 m				
Relais 300 m				
Relais 200 m				
Relais 100 m				

deux officiels minimum par équipe

NOM

PRÉNOM

NOM

PRÉNOM



Commission Fédérale des Activités Athlétiques de la FSGT
Composition Équipe MASCULINE – Mémorial M. BAQUET 08/10/2017 - AUBY

CLUB ou COMITE _____

Responsable de l'équipe (NOM - email - Téléphone) _____

Equipe n° _____

N1

N2

ÉPREUVE	NOM	PRÉNOM	Né(e) aaaammjj	Licence FSGT
100 mètres				
200 mètres <small>sauf en N2</small>				
400 mètres				
800 mètres <small>sauf en N2</small>				
1500 mètres				
3000 mètres				
110 haies <small>sauf en N2</small>				
400 haies				
Steeple 3.000				
Marche (3.000)				
Hauteur				
Longueur				
Triple Saut				
Perche <small>sauf en N2</small>				
Poids				
Disque				
Javelot				
Marteau <small>sauf en N2</small>				
Relais 500 m				
Relais 400 m				
Relais 300 m				
Relais 200 m				
Relais 100 m				

deux officiels minimum par équipe

NOM

PRÉNOM

NOM

PRÉNOM





athletisme@fsgt.org

Mémorial Maurice Baquet Championnat de France FSGT par équipes d'athlétisme sur piste Dimanche 08 octobre 2017 AUBY (Nord)

Formulaire d'engagement

CLUB ou COMITE

Responsable de l'équipe _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone D _____ T _____ P _____

Email : _____ @ _____

engage

équipe(s) féminine(s)

et

équipe(s) masculine(s)

et règle la somme de...

Nationale 1 30,00 €uros x _____ équipe(s) = _____

Nationale 2 25,00 €uros x _____ équipe(s) = _____

Total = _____ €uros

Formulaire à retourner dûment rempli et accompagné du versement correspondant à :
F.S.G.T. – Commission Fédérale des Activités Athlétiques
14 rue SCANDICCI – 93508 PANTIN CEDEX
avant le 22 SEPTEMBRE 2017. Merci.

